

Philippe Darriulat

## De l'histoire à la chanson, les voies de la "politisation" dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle

Dossier présenté en vue de l'obtention d'une Habilitation à diriger les recherches et soutenu le 24 novembre 2008 à l'Université de Paris 1, devant un jury composé de Mme Sylvie Aprile (présidente, Lille 3), M. Philippe Boutry (Paris 1), M. Jean-Claude Caron (Clermont-Ferrand 2), M. Dominique Kalifa (introduceur du dossier, Paris 1) et Mme Natalie Petiteau (Avignon).

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Philippe Darriulat, « De l'histoire à la chanson, les voies de la "politisation" dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 01 février 2009. URL : <http://rh19.revues.org/index3802.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rh19.revues.org/index3802.html>

Document généré automatiquement le 28 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

**Philippe Darriulat**

## **De l'histoire à la chanson, les voies de la "politisation" dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle**

Dossier présenté en vue de l'obtention d'une Habilitation à diriger les recherches et soutenu le 24 novembre 2008 à l'Université de Paris 1, devant un jury composé de Mme Sylvie Aprile (présidente, Lille 3), M. Philippe Boutry (Paris 1), M. Jean-Claude Caron (Clermont-Ferrand 2), M. Dominique Kalifa (introduit du dossier, Paris 1) et Mme Natalie Petiteau (Avignon).

- 1 Le dossier est composé de :
- 2 - Un mémoire de synthèse.
- 3 - Un recueil d'articles publiés dans des revues à comité de lecture ou dans les actes de colloques.
- 4 - Un ouvrage publié en 2001 aux éditions du Seuil, *Les Patriotes, la gauche républicaine et la nation 1830-1871*.
- 5 - Un manuscrit inédit *La Muse du peuple. Chansons politiques et sociales en France, 1815-1871*. 2 volumes en 728 ff dont 105 ff d'annexes.
- 6 Afin de présenter un tel dossier, il convient, sans doute, de mettre en évidence, et de discuter, les fils directeurs qui sous-tendent des travaux portant sur des sujets dont les relations ne sont pas évidentes : la biographie d'un historien néo-babouviste de la monarchie de Juillet, un livre sur le sentiment national au sein de la gauche républicaine entre les Trois glorieuses et la Semaine sanglante, une étude sur la chanson politique de 1815 à 1871 et divers articles qui essaient de compléter les conclusions de ces ouvrages.
- 7 Le premier, et sans aucun doute le principal, de ces fils directeurs, est la réflexion que j'essaie de poursuivre, depuis la présentation de ma thèse de doctorat, sur les processus de politisation des populations dans les sociétés pré-démocratiques. Cette préoccupation a été notée par les différents rapporteurs et c'est bien autour de cette problématique, sujets de nombreux débats au sein de la communauté des historiens du XIX<sup>e</sup> siècle, que j'ai bâti mon dossier.
- 8 En premier lieu, il convient de rappeler que cette réflexion s'est d'abord construite autour de recherches portant sur l'offre politique, la « propagande » au sens de mise en circulation d'idées et d'identités politiques. Bien évidemment la focalisation sur cet aspect s'explique en partie par la chronologie de mes recherches, la soutenance de ma thèse étant antérieure aux débats qui ont eu lieu dans le cours des années 1990 et ont abouti à mettre en avant ce qu'Alain Corbin a appelé une « optique compréhensive », c'est-à-dire plus attentive à la réception qu'à l'émission.
- 9 Cette explication, purement factuelle, est cependant évidemment insuffisante. L'intérêt que je portais, et que je continue à porter, à l'histoire politique correspond bien à une démarche qui souhaite rappeler que les contenus diffusés ont aussi leur importance, qu'ils forment la substance même du politique et que les pratiques, les symboles, les représentations se construisent dans un rapport avec eux. Mesurer le processus de politisation c'est aussi chercher à saisir l'adéquation, ou l'inadéquation, entre un projet initial et sa réalisation. De ce point de vue, je crois qu'il est utile d'insister sur l'importance de l'existence de ce que j'ai appelé, faute de mieux, une « intention de politisation ». Le fait que des courants aient cherché à diffuser des idées, par des biais généralement utilisés pour la propagande électorale, auprès de populations qui n'ont justement pas le droit de vote mérite d'être rappelé. Il marque sans aucun doute les processus de politisation en cours dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle. Il explique, notamment, au moins en partie, que l'intérêt se soit focalisé, dans un premier temps tout du moins, sur une politisation venue de gauche, de la part de partis qui avaient construit un discours destiné à tous avant même que le suffrage universel masculin ne soit instauré. En s'adressant à toutes les couches sociales et en premier lieu à celles qui étaient encore

exclues des processus de décision, en mettant en circulation, par les voies traditionnelles de la propagande politique, des opinions constitutives d'un débat partisan et national, les républicains de la monarchie de Juillet avaient bien pour objectif de participer à une politisation - au sens de prise de conscience - de leurs contemporains. Leur ambition était bien d'entamer une œuvre pédagogique « d'apprentissage de la politique », pour reprendre la célèbre formule de Maurice Agulhon, et de ce point de vue ils préparaient bien le terrain à des processus qui se développent ultérieurement.

10 Mais l'essentiel n'est sans doute pas là. L'intérêt que j'ai souhaité porter à l'offre politique s'explique aussi par le sentiment que la focalisation des recherches sur les processus de réception et d'appropriation, ont parfois détourné l'attention des modes de construction du discours politique. Comme si ce dernier allait de soi. Pour paraphraser Roger Chartier, je dirais que dans ce domaine, les grilles d'analyse sont trop souvent purement diachroniques, c'est -à-dire qu'elles cherchent à relier un discours, un texte ou un système de pensée, à tout ce qui l'a précédé dans le même registre. Les idées politiques sont ainsi souvent conçues uniquement en termes de continuité ou de discontinuité avec les systèmes élaborés antérieurement ou postérieurement. A l'image d'Albert Laponneraye, les communistes de la monarchie de Juillet ne pourraient, par exemple, être que des précurseurs du marxisme, ou à l'inverse des continuateurs, doués de peu d'imagination, de l'œuvre des Montagnards de la Première République. Il semble bien qu'une approche synchronique, c'est-à-dire cherchant à établir une relation entre le contenu de l'objet intellectuel et ce qui se fait dans d'autres domaines à la même époque, doive compléter ce premier système d'interprétation. Pour faire ce travail, il convient d'utiliser d'autres outils que ceux de la seule histoire politique, ceux de l'histoire sociale bien entendu, mais aussi ceux de l'histoire culturelle, ce qui est peut-être moins classique. La construction d'une mémoire de la Révolution française par les historiens du parti républicain participe bien à un mouvement intellectuel qui dépasse le seul domaine du politique. Le discours politique se construit dans ce j'ai appelé un « climat intellectuel », il n'a rien d'immuable et utilise des concepts qui se définissent dans un rapport direct avec les systèmes de pensées qui lui sont contemporains. Dans ce cadre, le « moment romantique », qui caractérise ce premier XIX<sup>e</sup> siècle, ne peut-être considéré uniquement comme un renouveau de la poésie et de l'art. Il touche aussi les processus d'élaboration du discours politique et nécessite, à mon sens, que l'historien cherchant à en cerner les contours se tourne vers l'histoire culturelle, au moins ici dans le sens d'histoire intellectuelle. Un telle approche est forcément pluridisciplinaire, ce n'est d'ailleurs sans doute pas un hasard si parmi les savants qui ont le plus apportés à cette réflexion on trouve de nombreuses personnalités issues des études littéraires, à l'image de Paul Bénichou, Paul Viallaneix, Alain Vaillant ou Anne-Marie Thiesse. La littérature, sous toutes ses formes, doit pouvoir aussi être utilisée comme source - pensons par exemple aux premières pages de la *Confession d'un enfant du siècle* - dans une démarche comparative, pour comprendre les voies de la construction d'un discours politique.

11 C'est bien dans cet état d'esprit que j'ai rédigé les *Patriotes* et si ce livre peut apporter une pierre au débat historien, j'aimerais que ce soit sur ce point. C'est d'ailleurs celui qui a été le plus noté, pour être mis en avant ou au contraire critiqué, dans les nombreuses recensions publiées dans diverses revues scientifiques. Mon projet était bien de proposer une histoire culturelle du politique, dans laquelle la formation du « sentiment national » - le choix de cette expression n'étant évidemment pas neutre - soit appréhendée en tenant compte des « sensibilités collectives » qui évoluent aussi sous l'influence d'un contexte intellectuel. De ce point de vue, la perception de la nation par Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Armand Marrast, ou même Blanqui, est fort différente de celle de Robespierre, Gambetta, Clemenceau ou Jaurès. Pour eux la nation est d'abord un sentiment instinctif, inné, que possèdent les peuples dits « civilisés », ce serait même le meilleur marqueur pour distinguer ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à la civilisation. Leur vision de la Nation s'appuie sur une méfiance absolue vis-à-vis des systèmes politiques trop bien construits et dont le but ne serait que de brider l'expression des passions populaires. Elle s'inscrit donc, dans un rejet radical du matérialisme, totalement assimilé à la mesquinerie de l'esprit bourgeois. Elle veut opposer la spontanéité d'un peuple mythifié - dont Michelet a donné le plus saisissant tableau en 1846 - aux petits

calculs égoïstes des classes dites « privilégiées ». L'exaltation du sentiment national a bien pour objectif de libérer les forces vitales du peuple qui a renversé la Bastille et proclamé, en 1792, la république. Une telle vision ne peut se comprendre que si on l'inscrit dans une perspective « synchronique », en la replaçant dans le contexte du « moment romantique » qui l'a vu naître.

12 Pour les républicains de la monarchie de Juillet, de la deuxième République et, en grande partie, du Second Empire, la nation est une transcendance, celle qui permet de dépasser des sentiments, des aspirations, des intérêts individuels, pour les inscrire dans un mouvement collectif. Cette méfiance vis-à-vis de tout ce qui est purement individuel, cette recherche de transcendance, est une autre singularité du discours républicain de cette période. La liberté, par exemple, est plus souvent conçue comme une liberté collective que comme une liberté individuelle. Un peuple libre, n'est pas prioritairement un peuple vivant dans un Etat respectueux de la liberté d'expression, mais plutôt un peuple ne subissant pas une domination étrangère. La liberté pour un peuple s'apparenterait alors plus à ce que nous appelons la souveraineté. C'est ainsi que les soldats du Second Empire qui partent combattre l'Autriche en 1859 peuvent être décrits, par ceux-là même qui subissent la répression du régime, comme apportant la liberté à l'Italie.

13 Cette nation transcendantale, qui se définit par l'âme de son peuple - son génie - est bien une nation-principe. Elle rend légitime tout autant le bellicisme de la « propagande révolutionnaire » - au sens donné au XIX<sup>e</sup> siècle à ce terme - que la dénonciation, voire la haine, de l'étranger. Elle crée un système de référence dans lequel le patriotisme et l'universalisme apparaissent comme des termes plus complémentaires qu'antinomiques. La « Grande Nation » des républicains de cette époque, ne peut en aucun cas être considérée comme pouvant reposer sur un compromis entre différents Etats. Elle est au contraire le triomphe des principes français sur le monde : la suprématie du « génie français », idéaliste et révolutionnaire, sur les principes autocratiques, barbares et superstitieux, incarnés par la Russie, ou bourgeois, matérialiste et conservateur, de l'Angleterre.

14 La grille d'analyse que je propose dans *Les Patriotes* mérite certainement d'être précisée. Par exemple, en regardant comment le sentiment national a pu être utilisé par d'autres courants que les seuls républicains. J'ai eu l'occasion d'entamer cette réflexion dans des articles joints à mon dossier. De nombreux autres points doivent évidemment être approfondis. J'espère cependant que ce travail a pu apporter une contribution à la réflexion sur les processus de formation des identités politiques nécessitant l'affirmation d'une rhétorique, mais aussi d'une mémoire et de représentations. Notamment en proposant de reconsidérer l'importance déterminante que constitue, dans la construction de la pensée républicaine, le passage d'un moment romantique à un moment positiviste. Mais aussi pour apprécier la diffusion de l'idée nationale au sein d'une génération de militants qui doivent être considérés comme appartenant à leur temps - les « enfants du siècle » - et sur les modes d'acculturation politique, de politisation, en œuvre dans ce siècle. Une démarche où les processus de formation de l'opinion sont étudiés comme le produit de sensibilités collectives qui se construisent dans un contexte non seulement politique, mais aussi social, intellectuel et culturel.

15 C'est cette approche plutôt culturelle qui m'a poussé à entreprendre le travail devant aboutir à la rédaction de la *Muse du peuple*, qui constitue la pièce centrale du dossier qui vous est présenté aujourd'hui.

16 Avant d'aborder les problématiques autour desquelles j'ai souhaité construire cette recherche, qu'il me soit permis d'évoquer brièvement quelques points de méthodologie.

17 Dans ce domaine le premier problème auquel est confronté le chercheur est celui de la gestion de sources à la fois abondantes et forcément lacunaires. Abondantes, parce que la multiplicité tant des feuilles volantes publiant les paroles d'une chanson que des rapports de police ou de justice rapportant les actes de surveillance du pouvoir central, offre des fonds d'une très grande richesse. Lacunaires, à cause, d'abord, des modes de diffusion de la chanson : l'oral joue encore un rôle déterminant même si son importance relative ne cesse de diminuer au fur et à mesure que l'on avance dans le siècle. Mais lacunaires aussi par la nature même de ces sources qui exclue de très nombreux textes, y compris imprimés, n'ayant été l'objet

ni d'un envoi au dépôt légal, ni d'une surveillance particulière des représentants de l'Etat central. Il est fort probable que cette situation joue un rôle de miroir déformant, notamment en homogénéisant les contenus ou en sous-estimant le poids des langues régionales. Seuls les travaux d'historiens ayant dépouillé des fonds municipaux et départementaux et des traces glanées au détour de textes de natures diverses, permettent de corriger, mais uniquement à la marge, cet « effet de source ». Le second problème est celui de l'impossibilité, à de rares exceptions près, de mesurer l'écho des titres que l'on rencontre au cours de ses recherches. Nous sommes confrontés à des textes très nombreux mais dont il est le plus souvent impossible de mesurer l'impact réel. Seule la répétition d'un thème, d'une image, d'un stéréotype permet de supposer qu'il est significatif du répertoire des chansonniers. Ces difficultés interdisent toute approche strictement quantitative. Elles encouragent plutôt à essayer d'élaborer des typologies permettant de construire les sources présentées à la fois en objet et en corpus. C'est tout du moins le choix que j'ai fait pour l'élaboration du premier volume de ce travail.

18 Pour en revenir aux motivations qui m'ont poussé à entreprendre cette recherche, il faut tout d'abord reprendre le dossier de la politisation. Il n'est sans doute pas utile de revenir ici dans le détail sur les débats qu'il a suscités, dans les années 1990 : entre, d'un côté, ceux qui analysaient les processus de politisation comme une onde de choc, permettant la descente de la politique vers les masses, l'apprentissage de la démocratie notamment par la pratique du suffrage universel masculin, une acculturation politique entremêlant à des formes traditionnelles d'expression, des références à des débats idéologiques qui fondent la légitimité de la représentation démocratique ; et de l'autre côté ceux qui, sans nier l'émergence d'une conscience nationale, préféraient insister sur la pérennité de communautés mettant en avant leurs propres réseaux et déterminant leur attitude en fonction de leurs intérêts spécifiques.

19 La chanson m'est apparue comme permettant justement de croiser ces diverses préoccupations, en utilisant les problématiques de l'histoire politique, mais aussi celles de l'histoire sociale et culturelle, afin « d'appréhender le politique dans l'entrelacs des pratiques et des représentations », selon la formule de Pierre Rosanvallon.

20 Elle permet, sans doute, de reprendre les orientations de travail proposées par Alain Corbin lors du colloque de Rome consacré à la politisation des campagnes au XIX<sup>e</sup> siècle, en essayant de repérer « ce qui est conditionnel des modes de réception de l'apport extérieur et le fonctionnement de ce qui relève de l'autonomie ».

21 La chanson semble bien avoir été un creuset dans lequel venaient se mêler des influences diverses de nature politique et culturelle.

22 Parce qu'elle était conçue comme une « voix du peuple », elle représentait un enjeu majeur pour tous les acteurs du politique qui cherchaient à l'influencer et à la contrôler. Faisant appel aux souvenirs de la Révolution et de l'Empire, elle entretenait efficacement ce « bagage mémoriel » qui joue un rôle déterminant dans les processus de politisation du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Profitant des importants mouvements migratoires qui se développent tout au long du siècle, elle se diffuse par l'oral mais aussi par la multiplication de petits livrets imprimés mis en vente notamment par les colporteurs et les chanteurs ambulants. Elle tend alors à se médiatiser en s'identifiant à son support et en se transformant en marchandise. Elle s'inspire des journaux en proposant des publications périodiques, dotée d'un titre et d'une mise en page immédiatement identifiables et commente l'actualité, politique bien sûr, mais aussi celle qui s'apparente aux « faits-divers ». Elle met en scène des évolutions sociales majeures : l'urbanisation et l'industrialisation des territoires notamment. Elle diffuse des stéréotypes sociaux et joue un rôle déterminant dans le processus d'homogénéisation des modèles. Elle participe aussi, notamment avec les cafés-concerts du Second Empire, à l'émergence d'une véritable industrie des loisirs et donne naissance à la figure du chansonnier qui tend inexorablement à se professionnaliser. De ces points de vue elle nous oblige bien à concentrer notre attention sur les modes de réception et d'appropriation d'un apport extérieur.

23 Mais elle posait aussi, dans des sociétés pré-démocratiques, une revendication plus directement politique, celle d'une reconnaissance. Elle s'affirme comme le plus « populaire » des modes d'expression, non seulement à cause de son succès dans les couches les plus démunies, et les moins lettrées, de la population, mais aussi, et surtout, parce qu'elle était la

seule littérature qui revendique d'avoir aussi été écrite par des hommes du « peuple ». En conséquence, elle témoigne d'une volonté de parler de soi en faisant la démonstration des « capacités » du peuple-poète à devenir peuple-souverain. Pour reprendre la célèbre formule d'Eugène Sue, elle veut « à défaut de représentation politique, créer ainsi une représentation poétique ». Elle participe ainsi à un processus d'inclusion de ceux qui restent exclus du jeu politique.

- 24 Dans le même temps, la chanson était le moyen pour un groupe de se constituer en affirmant une unanimité : autour de représentations sociales, mais aussi autour de manière d'être, le silence approbateur, les applaudissements, le rire, la complicité, le refrain repris en chœur. A Paris, les premières goguettes, dont j'espère avoir montré l'importance, jouèrent un rôle déterminant dans ce processus. Elles créèrent une sociabilité entre des artisans de différents métiers dont les refrains revendiquaient parfois une identité sociale transcendant les anciennes divisions professionnelles. La chanson diffusait alors des images et des opinions appartenant à une certaine modernité. Elle fixait des modèles qui témoignaient de mutations sociologiques profondes et encore largement inachevées : le peuple plus que la communauté, le patriotisme plus que le campanilisme, la classe sociale plus que le métier, le « progrès » plus que la tradition. En ce sens aussi elle participait à la politisation des populations. Elle occupait bien une place singulière dans les processus d'acculturation politique : en créant de nouvelles sociabilités typiquement urbaines, en favorisant la mise en circulation d'identités qui finissent par porter revendication. Malgré un contrôle bien plus strict de l'Etat, les cafés-concerts de l'Empire, continue en grande partie à jouer ce rôle, tout en participant à l'émergence d'une industrie des loisirs et en favorisant une lente professionnalisation de l'activité chanssonnière.
- 25 La chanson permet aussi d'étudier, pour reprendre les pistes lancées par Alain Corbin, cette culture sensible qui est celle d'un ensemble humain et de la différencier des normes propres que voudraient imposer les pouvoirs centraux, politiques mais aussi culturels et sociaux. Un style chanssonnier se construit dans la durée, sous l'œil vigilant du public qui doit pouvoir s'appropriier les représentations que les chanssonniers mettent en scène. Ce style chanssonnier s'affirme non seulement dans un processus endogène – on insistera jamais assez sur l'importance de Béranger – mais aussi par un entrelacs d'influences diverses devant répondre aux différentes attentes qu'il a suscitées : le rire charivaresque, les parlars de la rue, la grivoiserie caviste, l'éloge du travail manuel, le commentaire de l'actualité, les rêveries romantiques, les argumentations rationnelles de la rhétorique politique, un certain réalisme sociale... Bien évidemment ces influences peuvent être contradictoires, mais ces contradictions sont facilement surmontées dans la mesure où la chanson met en scène des personnages et des situations qui appartiennent au monde du spectacle. Elle donne une vision de la société qui, parce qu'elle est idéalisée ou caricaturée, est capable de séduire des publics très divers.
- 26 Tous ces éléments permettent d'apercevoir les contours de ce que pourraient être des usages populaire de la politique au XIX<sup>e</sup> siècle, et apportent ainsi quelques éléments sur les réflexions, toujours actuelles, sur la politisation des populations, urbaines comme rurales.
- 27 Ces réflexions renvoient également au débat concernant la « culture populaire ». Il n'est sans doute pas utile - je n'en aurais de toute façon pas le temps - de revenir ici sur les discussions qui, de Robert Mandrou à Roger Chartier, Carlo Ginzburg ou Michel de Certeau ont traversé la communauté historique à ce sujet. Tout juste convient-il de rappeler que le rejet d'une démarche cherchant à distinguer des corpus appartenant à une « culture populaire » pour lui opposer des études portant sur les modalités différenciées de leur appropriation, pour reprendre une formule de Roger Chartier, ont abouti à ce que le « populaire » est devenu ce que Dominique Kalifa a appelé un *no man's land*, un non-lieu de recherche. Il ne s'agit bien évidemment pas ici de tenter de remettre en cause des conclusions qui sont aujourd'hui des acquis de la recherche historique et qui ont ouvert de nouvelles, et très riches, perspectives. Mais plutôt de rappeler que la chanson d'actualité qui apparaît et se développe considérablement tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avait pas pour vocation première de faire vivre la nostalgie d'un monde en train de s'éteindre. L'intérêt qu'on lui portait ne peut, en conséquence, être comparé à celui qui poussait à s'émerveiller devant la « beauté du mort ». Ce

type de chanson était perçu, par tous les acteurs, comme portant revendication. Revendication politique, revendication sociale, revendication d'une reconnaissance. Le jugement que l'on pouvait porter sur lui prenait donc plus directement un tour politique. L'apprécier ou la déconsidérer revenait bien à prendre position dans le débat portant sur la nécessité, ou la possibilité, d'instaurer la démocratie en France. Dans ce cadre l'affirmation de l'existence d'une « culture populaire » pouvait ne pas obligatoirement renvoyer à une culture seconde qui ne serait digne que d'un intérêt strictement anthropologique, mais au contraire à l'affirmation de la capacité du peuple à produire des objets culturels pour faire la démonstration qu'il peut participer à l'organisation de la vie de la cité. C'est de ce point de vue que le besoin d'obtenir un succès populaire est, pour le chansonnier, une nécessité sociale avant d'être une nécessité économique. Et que la parole chantée, toujours porteuses d'aspirations patriotiques et démocratiques, au sens où elle prétend être une « voix du peuple » aspirant à se faire entendre, peut s'accommoder de partis et de régimes forts différents. Des thèmes identifiés, sous les monarchies censitaires, comme appartenant au « parti républicain », peuvent, sans trop de difficultés, être repris pendant le Second Empire, par des chansonniers favorables au régime.

28 Mais il y a plus. L'obligation dans laquelle se trouve le chansonnier de répondre à des attentes du public pour pouvoir légitimer sa démarche, témoigne aussi, si ce n'est d'une culture populaire, au moins d'usages populaires de la culture, qui ne sont pas, eux-mêmes, sans conséquences sur les contenus diffusés. Ils permettent notamment l'élaboration de modes de résistance, de ruses, visant à contourner les pressions extérieures qui voulaient, dans un but moral ou didactique, canaliser la parole chansonnrière. S'il n'existe pas de culture populaire, il existe en revanche des classes populaires qui appréhendent la politique et la culture en utilisant des processus d'appropriation qui leur appartiennent en propre.

29 Voici ce que je comptais dire, dans le temps qui m'est imparti, pour présenter ce dossier dans cet exposé liminaire forcément bien incomplet. J'espère, cependant que cette présentation permet, en complément des différentes pièces qui vous sont soumises, de dégager des lignes de force et une cohérence à des travaux qui s'orientent clairement dans une perspective qui est celle de la participation à l'édification d'une histoire culturelle du politique. Une voie dans laquelle je souhaite pouvoir continuer à m'investir, notamment par la réalisation du projet, qui n'est encore qu'une ébauche, que je vous ai présenté dans mon mémoire de synthèse.

30 Qu'il me soit permis, pour conclure définitivement mon propos, de formuler un souhait plus personnel. Vous le savez, tous ces travaux sont le produit d'une recherche qui s'est élaborée aux marges des structures universitaires traditionnelles. Enseignant depuis plus de dix ans dans le secondaire je suis resté relativement éloigné de l'université et de ses centres de recherches. Sans bien évidemment souhaiter que cette situation personnelle perdure, j'aimerais que la chance que vous me donnez aujourd'hui en acceptant de recevoir cette habilitation à diriger les recherches, puisse être offerte à d'autres chercheurs qui, dans d'autres lycées, essaient aussi, dans des situations pas toujours faciles, de maintenir une activité scientifique qui peut représenter un apport à la réflexion historique.

---

### ***Pour citer cet article***

Référence électronique

Philippe Darriulat, « De l'histoire à la chanson, les voies de la "politisation" dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], Thèses et HDR soutenues, mis en ligne le 01 février 2009. URL : <http://rh19.revues.org/index3802.html>

---

### ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés

---

*Thèses et HDR dix-neuviémistes* : 2008